

SYNTHÈSE

adalimumab

HUMIRA 20 mg, 40 mg et 80 mg,

solution injectable en seringue préremplie et en stylo pré-rempli

Réévaluation

Adopté par la Commission de la transparence le 14 décembre 2022

- Maladie de Crohn
- Adolescents et enfants (≥ 6 ans)
- Secteurs : Ville et Hôpital

L'essentiel

Avis favorable au maintien du remboursement dans le traitement de la maladie de Crohn active sévère chez les enfants et les adolescents à partir de 6 ans qui n'ont pas répondu à un traitement conventionnel comprenant un traitement nutritionnel de première intention et un corticoïde et/ou un immunomodulateur, ou chez lesquels ces traitements sont mal tolérés ou contre-indiqués.